

Bruno Malivoire
Expert Comptable – Commissaire aux comptes

Art de la Fugue

Fond de dotation au capital de 3 000 €
Siège social : 31 bis rue de Wissous – 91230 WISSOUS

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres du Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fond de dotation L'Art de la Fugue relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fond de dotation L'art de la Fugue à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fond de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fond de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
-

Aux membres du Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fonds de dotation nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Vincennes,

Le 7 avril 2020


Bruno MALIVOIRE

COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale
Des Commissaires aux Comptes de Paris

Bruno Malivoire
Expert Comptable – Commissaire aux comptes

Art de la Fugue

Fond de dotation au capital de 3 000 €
Siège social : 31 bis rue de Wissous – 91230 WISSOUS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres du Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fonds de dotation nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Vincennes,

Le 7 avril 2020


Bruno MALIVOIRE

COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale
Des Commissaires aux Comptes de Paris



Fonds de dotation L'art de la fugue
Rapport d'activité – Exercice 2019

1 – Préambule

Régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et le décret n°2009-158 du 11 février 2009, le fonds de dotation L'art de la fugue, enregistré à la préfecture de l'Essonne le 18 mars 2014, existe depuis le 12 avril 2014, date de la parution de l'annonce n° 1958 au Journal officiel.

Son siège est situé au 37 bis, rue de Wissous à Wissous (91320).

Le fonds de dotation a pour buts d'acquérir un orgue baroque espagnol du XVIIIème siècle restauré par la manufacture d'orgues Desmottes, de l'installer en l'église St Eloi de Fresnes (Val-de-Marne), de faire entendre cet instrument historique au public le plus large et de contribuer ainsi au rayonnement culturel de la ville de Fresnes.

L'exercice 2019 est marqué par de nombreux concerts et manifestations pour la promotion de l'orgue, la deuxième édition du festival La Belle de Mai, escapades musicales à Fresnes.

2 – Fonctionnement interne du fonds

2.1 – Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé :

- des membres fondateurs :

Géraud Chirol, directeur d'établissement d'enseignement artistique et président du fonds

Anne-Marie Blondel, musicienne

Jean-Luc Ho, musicien

- des membres administrateurs :

Emile Jobin, facteur de clavecins

Jérôme Ryckbosch, ingénieur

Maitena Ryckbosch, directrice des ressources

2.2 – Dates des réunions et ordres du jour

Conseil d'administration du 20 janvier 2019

- 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 2 septembre 2018
- 2 – Rapport d'activités 2018 et comptes annuels de l'exercice 2018
- 3 – Préparation de la réunion du comité des donateurs mécènes
- 4 – Projet de manga et histoire de l'orgue
- 5 – Programme d'actions
- 6 – Questions diverses

Conseil d'administration du 23 juin 2019

- 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 20 janvier 2019
- 2 – Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018
- 3 – Renouvellement des membres du conseil d'administration et élection du président
- 4 – Programme d'actions et projet de saison 2020
- 5 – Questions diverses

Conseil d'administration du 15 décembre 2019

- 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 23 juin 2019
- 2 – Bilan de la saison 2019 et point sur les finances
- 3 – Programmation 2020 et budget prévisionnel
- 4 – Investissements et communication
- 5 – Perspectives 2021 et stratégie à moyen et long terme
- 6 – Questions diverses

3 – Rapports du fonds avec les tiers

3.1 – Actions de communication menées par le fonds

Les outils de communication utiles à l'action du fonds (plaquette de présentation, plaquette de souscription, affiches, flyers, site internet) ont permis de récolter des dons auprès des associations et des particuliers.

L'arrêté n° 2018-PREF-DRSR/BRI-1900 du 12 décembre 2018 autorise le fonds de dotation à faire appel à la générosité publique par affichage, tracts, plaquettes d'information, publications dans la presse, courriels, réseaux sociaux et par le biais du site internet www.lartdelafugue.org (outil de collecte en ligne). Le versement des fonds se fait soit par virement bancaire, soit par carte bancaire, soit par chèque, soit en numéraire. Les fonds perçus font l'objet d'un reçu fiscal.

Le fonds de dotation a également organisé de nombreuses manifestations qui ont permis de collecter des fonds pour financement des actions.

Le comité des donateurs mécènes s'est réuni le vendredi 15 février 2019 (à 19h, dans le hall de la grange d'imière à Fresnes) et a échangé sur le fonctionnement du fonds de dotation, les perspectives musicales et financières, la recherche de public et les supports de communication.

20 concerts ont été donnés en 2019 :

En janvier :

- ciné-concert burlesque Harold Lloyd dans Safety Last ! accompagnement musical improvisé en direct par Paul Goussot, piano
Dimanche 20 janvier – Auditorium du conservatoire de musique de Fresnes, 17h

En février :

- Daniel Isoir, pianoforte
Fugues et polonaises, Wilhelm Friedmann Bach
Dimanche 17 février – Eglise Saint-Eloi, 17h

En mars :

- Département de musique ancienne du conservatoire à rayonnement régional de Paris en collaboration avec le CRR d'Aubervilliers – La Courneuve, direction Hélène Houzel et Jérémie Papasergio
Canción francesa, Antonio Cabezón, chansons ornées de la Renaissance
Vendredi 22 mars – Eglise Saint-Eloi, 20h
- Françoise Lengellé et Emmanuel Rousson, clavecins
Couperin, Rameau, Bach
Dimanche 24 mars – Eglise Saint-Eloi, 17h
- Département de musique ancienne du conservatoire de Bourg-la-Reine – Sceaux, chœur Les Fantômes de l'opéra, direction Emmanuèle Dubost
Sur les chemins de l'Espagne, musiques de la Renaissance espagnole
Samedi 30 mars – Eglise Saint-Eloi, 20h

En avril :

- Françoise Masset, soprano, Etienne Baillot, orgue et clavicorde
Psaumes et déplorations, Dowland, Goudimel, Sweelinck
Dimanche 14 avril – Eglise Saint-Eloi, 15h30

En mai :

Festival La Belle de Mai, escapades musicales à Fresnes, 2^{ème} édition

- Marouan Mankar-Bennis, clavecin
Sonatas para clavicordo, Sebastián de Albero
15h30 1^{ère} partie
16h30 Goûter sous les tilleuls verts
17h30 2^{nde} partie
Dimanche 5 mai – Eglise Saint-Eloi
- Jour de l'orgue
15h30 Prélude, Anastasie Jeanne, orgue
Johann Jakob Froberger, Peter Philips, Louis Couperin
16h Goûter sous les tilleuls verts
17h Fiori Musicali, l'orgue et les voix
Elisabeth Joyé, orgue, Ensemble Madrigalesca
Girolamo Frescobaldi
Dimanche 12 mai – Eglise saint Eloi
- 15h30 Ludus Modalis, direction Bruno Boterf, Anne-Marie Blondel, orgue
Byrd, Tallis, Ferrabosco I, White
16h30 Goûter sous les tilleuls verts
17h30 Récital de clôture : Bernard Foccroulle, orgue
Valente, Frescobaldi, Correa de Arauxo, Bull, Buxtehude, Bach
Dimanche 19 mai – Eglise Saint-Eloi

En juin :

- Département de musique ancienne du conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, direction Kenneth Weiss

Christine de Suède, une mécène à Rome, œuvres de Corelli, Scarlatti, Carissimi
Lundi 10 juin – Eglise Sant-Eloi, 17h

- 15h30 Prélude, Emmanuel Arakélian, orgue
Muffat, Zipoli, Frescobaldi, Rossi
 - 16h Goûter sous les tilleuls verts
 - 17h Concert Jérôme Mondésert, orgue
Peraza, Aguilera de Heredia, Correa de Arauxo, Cabanilles
- Dimanche 16 juin – Eglise Saint-Eloi

En septembre :

- Judith Pacquier, cornet à bouquin, Frédéric Mayeur, orgue
Tientos, pasacalles y tabardillos, œuvres de Bruna, de Peraza, Cabanilles, Correa de Arauxo
Dimanche 15 septembre – Eglise Saint-Eloi, 17h
 - Journées Européennes du Patrimoine
 - 15h Visite commentée de l'église par Annick Bertheux, présidente de la Société archéologique de Fresnes
 - 16h30 présentation de l'orgue de Fresnes – Buenafuente del Sistol par Anne-Marie Blondel
- Samedi 21 septembre – Eglise Saint-Eloi

En octobre :

- Aurélien Delage, orgue et clavicorde
La tablature d'Anders Von Düben, Philips, Bull, Scheidemann
Dimanche 13 octobre – Eglise Saint-Eloi, 17h

En novembre :

- Bénédicte Harlé, piano carré Clementi, Thierry Vogers, récitant
Concert lecture, œuvres d'Hélène de Montgeroult, Johann Schobert, Hyacinthe Jadin, Gaetano Giordano, poèmes d'André Chénier
En partenariat avec l'association des Amis d'Hélène de Montgeroult
Dimanche 17 novembre – Auditorium du conservatoire de Fresnes, 17h

En décembre :

- Ensemble Cronexos, Zefiro torna
Barbara Kusa, soprano, Eva Godard, flûte à bec et cornet à bouquin, Federico Yacubsohn, viole de gambe, Nicolas Desprez, clavecin
Dimanche 15 décembre – Eglise Saint-Eloi, 17h
- Anne-Marie Blondel, orgue
Concert de Noël, Bach, Buxtehude
Mercredi 25 décembre – Eglise Saint-Germain-des-Prés, 15h30

Des actions pédagogiques ont été organisées :

Classes à projet artistique de l'école Louis Pasteur de Fresnes
Mardi 29 janvier 2019 – Eglise St Eloi

Soirée musicale à St Eloi
Concert des classes de musique ancienne du CRD de Fresnes
avec la participation de l'ensemble vocal du conservatoire d'Arcueil
Georg Friedrich Haendel
Vendredi 15 mars – Eglise St Eloi

Concert des classes de musique ancienne du conservatoire de Fresnes
Classes d'éveil du CRD Fresnes
Samedi 16 mars 2019 – Eglise St Eloi

Les Goûts réunis
Rencontre des classes de musique ancienne des conservatoires du Val de Bièvre
Georg Friedrich Haendel
Samedi 16 mars 2019 – Eglise St Eloi

Improvisations sur l'orgue historique espagnol de Fresnes
Classes d'éveil du CRD de Fresnes
Samedi 8 juin – Eglise St Eloi

Fête de la Musique
Concert des classes de musique ancienne du CRD de Fresnes
Vendredi 21 juin – Eglise St Eloi

Concert de Noël
Concert des classes de musique ancienne du CRD de Fresnes
Jeudi 9 décembre – Eglise St Eloi

Les recettes des concerts et actions pédagogiques organisés sur l'exercice 2019 s'élèvent à 3 465 euros.

3.2 – Liste des partenaires du fonds

Par conventions des 3 mai 2014 avec M. Jean-Luc Ho et 3 mars 2015 avec Mme Anne-Marie Blondel, des instruments sont mis à disposition gratuite du fonds de dotation qui les loue pour son bénéfice. Les recettes de location d'instruments de musique pour l'exercice 2019 s'élèvent à 5 160 euros, celles relatives aux accords et transport d'instruments s'élèvent à 2 430 euros.

Clavecin français d'après Blanchet (6 210 euros)

- Ecole Normale de Musique de Paris	15 janvier 2019	1 jour de location, transport et accord
- EPT Est Ensemble Grand Paris	24 janvier 2019	1 jour de location et transport
- Ecole Normale de Musique de Paris	19 février 2019	1 jour de location, transport et accord
- Ludus Modalis	21 mars 2019	1 jour de location
- Ecole Normale de Musique de Paris	18 et 19 avril 2019	2 jours de location, transport et accords
- Théâtre de l'Eventail	12 mars 2019	1/2 jour de location

- Association Il Convito	22 au 24 mai 2019	3 jours de location
- Capa Presse	26 juin 2019	1 jour de location, transport et accord
- Le Temps Suspendu	27 au 31 juillet 2019	5 jours de location et transport
- Geoffrey B. Small	28 septembre 2019	1/2 jour de location et transport
- Association La Musicale de Clermont de l'Oise	22 septembre 2019	1 jour de location, transport et accord
- Ecole normale de musique de Paris	25 novembre 2019	1 jour de location, transport et accord

Virginal Muselaar d'après Ruckers (1 200 euros)

- Ensemble Correspondances	10/9 au 29/3/2019	Location
----------------------------	-------------------	----------

Virginal 56 notes (180 euros)

- Les Meslanges	21 et 22 septembre 2019	2 jour de location
-----------------	-------------------------	--------------------

Les produits de la vente des CD Órgano Viajero et Tilting at Windmills s'élèvent à 940 euros en 2019.

3.3 – Actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Plusieurs actions de prospection ont été menées auprès d'organismes de mécénat culturel et une aide de la Spedidam (Société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes) d'un montant de 1 837,50 euros a été reçue pour le financement du festival La Belle de mai – escapades musicales à Fresnes du 5 au 19 mai 2019.

4 – Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

En date du 27 mai 2014, un marché de restauration et de cession de l'orgue a été signé entre l'atelier Hermanos Desmottes S.L. (Landete, Cuenca, Espagne), propriétaire légal de l'ancien orgue du couvent de Buenafuente del Sistol, pour un montant forfaitaire de 141 570 euros T.T.C. Une fois obtenue l'autorisation d'exportation du ministère de la Culture espagnol, l'atelier a mené promptement les travaux de restauration et respecté le délai d'exécution du marché.

L'orgue a été installé en l'église Saint-Eloi du mardi 25 au jeudi 27 novembre 2014, l'harmonisation a commencé le samedi 27 novembre pour s'achever le jeudi 4 décembre 2014.

Le financement de l'orgue est assuré par les dons reçus (38 343,63 euros en 2014, 33 164 euros en 2015, 31 758 euros en 2016, 20 440 euros en 2017 et 20 280 euros en 2018) et un emprunt d'un montant initial de 100 000 euros a été contracté auprès du Crédit Mutuel. Le fonds de dotation a pu procéder à deux remboursements anticipés et la dernière échéance du prêt a été réglée le 5 janvier 2018.

A compter de l'exercice 2018, les interprètes des concerts sont rémunérés par le fonds de dotation. Des cachets et charges associées ont été versés pour la somme de 20 172,35 euros auxquels s'ajoutent des contrats de cession avec des ensembles pour un montant de 3 799,99 euros.

Le montant des dons reçus en 2019 s'élève à 20 920 euros.

5 – Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Voir point 4.

6 – Compte d'emploi des ressources

Voir annexe jointe.

7 – Liste des libéralités reçues

Voir annexe jointe.

Compte de Résultat

Fonds de dotation L'art de la fugue - Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (document généré le 13/03/2020)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
701000 - Ventes de produits finis (ex : buvette, sandwich)	940,00	2 630,00
706000 - Prestations de services	2 430,00	3 270,00
708001 - Location d'instruments de musique	5 160,00	5 860,00
708002 - Autres produits d'activités annexes	3 465,00	5 615,00
713500 - Variation des stocks de produits	-940,00	4 570,00
740000 - Subventions d'exploitation	1 837,50	
750001 - Dons manuels affectés	20 920,00	20 280,00
758000 - Produits divers de gestion courante	50,00	190,00
Total	33 862,50	42 415,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
604000 - Achats d'études et prestations de services	-330,00	-927,00
604500 - Prestations pour activités phonographiques		-5 000,00
606300 - Petit matériel	-575,00	-43,79
606800 - Autres matières et fournitures	-50,00	-3 034,00
613002 - Locations mobilières	-407,83	-602,39
614000 - Charges locatives	-500,00	-550,00
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-1 351,29	-1 352,46
618000 - Divers		150,00
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-3 799,99	-7 078,80
622600 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	-1 620,00	-1 620,00
623001 - Annonces	-100,00	
623003 - Catalogues et imprimés	-658,80	-1 445,40
625001 - Voyages et déplacements	-880,80	-825,00
625600 - Missions	-454,35	-2 886,13
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-176,61	-95,45
627000 - Services bancaires et assimilés	-224,15	-221,58
641000 - Rémunérations du personnel	-13 207,20	-12 746,25
645000 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-6 959,69	-6 421,82
650002 - 651 Redevances pour concessions, brevets, licences		-9,59
651600 - Droits d'auteur et de reproduction	-468,00	-571,36
658000 - Charges diverses de gestion courante		-190,00
Total	-31 763,71	-45 471,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 098,79	-3 056,02
PRODUITS FINANCIERS		

	PERIODE EN COURS	N-1
760000 - Produits financiers	34,06	63,66
Total	34,06	63,66
CHARGES FINANCIERES		
661000 - Charges d'intérêts		-0,12
Total		-0,12
RESULTAT FINANCIER	34,06	63,54
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671200 - Amendes et pénalités	-3,10	
678800 - Charges exceptionnelles diverses		-1 410,00
Total	-3,10	-1 410,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3,10	-1 410,00
AUTRES PRODUITS		
781700 - Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants (autres que les valeurs mobilières de placement)		1 410,00
Total		1 410,00
AUTRES CHARGES		
681120 - Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-286,53	
681700 - Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants (autres que les valeurs mobilières de placement)		-1 410,00
Total	-286,53	-1 410,00
RESULTAT AUTRES PRODUITS ET CHARGES	-286,53	
TOTAL GENERAL	1 843,22	-4 402,48

Balance générale

Fonds de dotation L'art de la fugue - Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (document généré le 13/03/2020)

Compte	Intitulé	Cumul débit (€)	Cumul crédit (€)	Solde débit (€)	Solde crédit (€)
102200	Fonds statutaire (à éclater en fonction des statuts)		3 000,00	0,00	3 000,00
103000	Fonds associatif avec droit de reprise		111 000,00	0,00	111 000,00
110000	Report à nouveau (solde créditeur)		166 178,35	0,00	166 178,35
119000	Report à nouveau (solde débiteur)	4 402,48		4 402,48	0,00
129000	Résultat de l'exercice (déficit)	4 402,48	4 402,48		
TOTAL CLASSE 1		8 804,96	284 580,83	-	275 775,87
210000	Immeubles, matériel informatique, mobilier	141 570,00		141 570,00	0,00
218000	Autres immobilisations corporelles	2 839,00		2 839,00	0,00
229000	Droits des propriétaires	111 000,00		111 000,00	0,00
270000	Participations financières	15,00		15,00	0,00
281800	Autres immobilisations corporelles (même ventilation que celle du compte 218)		286,53	0,00	286,53
TOTAL CLASSE 2		255 424,00	286,53	255 137,47	-
355000	Produits finis	13 980,00	7 460,00	6 520,00	0,00
TOTAL CLASSE 3		13 980,00	7 460,00	6 520,00	-
401000	Fournisseurs	12 927,70	12 927,70		
411000	Clients	31 181,56	31 181,56		
421000	Personnel - Rémunérations dues	10 039,80	10 039,80		
437800	Autres organismes sociaux - divers	10 132,55	10 132,55		
468600	Charges à payer		500,00	0,00	500,00
468700	Produits à recevoir	475,00	450,00	25,00	0,00
TOTAL CLASSE 4		64 756,61	65 231,61	-	475,00
511200	Chèques à encaisser	6 680,00	6 680,00		
512001	Banque - CC Eurocompte Asso Tranquillité n° 00020522201	45 775,29	43 111,27	2 664,02	0,00
512002	Banque - Livret Partenaire Association n° 00020522203	20 772,60	7 000,00	13 772,60	0,00
531001	Caisse - CC Eurocompte Asso Tranquillité n° 00020522201	4 990,00	4 990,00		
580000	Virements internes	20 990,00	20 990,00		
TOTAL CLASSE 5		99 207,89	82 771,27	16 436,62	-
604000	Achats d'études et prestations de services	330,00		330,00	0,00
606300	Petit matériel	575,00		575,00	0,00
606800	Autres matières et fournitures	50,00		50,00	0,00
613002	Locations mobilières	407,83		407,83	0,00
614000	Charges locatives	500,00		500,00	0,00
616000	Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	1 351,29		1 351,29	0,00
622000	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 799,99		3 799,99	0,00
622600	Honoraires (ex : comptables, juridiques)	1 620,00		1 620,00	0,00
623001	Annonces	100,00		100,00	0,00
623003	Catalogues et imprimés	658,80		658,80	0,00

Compte	Intitulé	Cumul débit (€)	Cumul crédit (€)	Solde débit (€)	Solde crédit (€)
625001	Voyages et déplacements	880,80		880,80	0,00
625600	Missions	454,35		454,35	0,00
626000	Frais postaux et de télécommunications	176,61		176,61	0,00
627000	Services bancaires et assimilés	224,15		224,15	0,00
641000	Rémunérations du personnel	13 207,20		13 207,20	0,00
645000	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	6 959,69		6 959,69	0,00
651600	Droits d'auteur et de reproduction	468,00		468,00	0,00
671200	Amendes et pénalités	3,10		3,10	0,00
681120	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	286,53		286,53	0,00
TOTAL CLASSE 6		32 053,34	-	32 053,34	-
701000	Ventes de produits finis (ex : buvette, sandwich)		940,00	0,00	940,00
706000	Prestations de services		2 430,00	0,00	2 430,00
708001	Location d'instruments de musique		5 160,00	0,00	5 160,00
708002	Autres produits d'activités annexes		3 465,00	0,00	3 465,00
713500	Variation des stocks de produits	7 460,00	6 520,00	940,00	0,00
740000	Subventions d'exploitation		1 837,50	0,00	1 837,50
750001	Dons manuels affectés		20 920,00	0,00	20 920,00
758000	Produits divers de gestion courante		50,00	0,00	50,00
760000	Produits financiers		34,06	0,00	34,06
TOTAL CLASSE 7		7 460,00	41 356,56	-	33 896,56
TOTAL CLASSE 8		-	-	-	-

TOTAUX	Cumul débit (€)	Cumul crédit (€)	Solde débit (€)	Solde crédit (€)
Total Bilan	442 173,46	440 330,24	1 843,22	0,00
Total Charges	32 053,34		32 053,34	0,00
Total Produits	7 460,00	41 356,56	0,00	33 896,56
Total Gestion (charges + produits)	39 513,34	41 356,56	0,00	1 843,22
Total Général	481 686,80	481 686,80		

Bilan

Fonds de dotation L'art de la fugue - Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (document généré le 13/03/2020)

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
IMMOBILISATIONS				
Immobilisations corporelles				
210000 - Immeubles, matériel informatique, mobilier	141 570,00		141 570,00	141 570,00
218000 - Autres immobilisations corporelles	2 839,00	286,53	2 552,47	
Immobilisations mises en concession				
229000 - Droits des propriétaires	111 000,00		111 000,00	111 000,00
Autres immobilisations financières				
270000 - Participations financières	15,00		15,00	15,00
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de produits				
355000 - Produits finis	6 520,00		6 520,00	7 460,00
TIERS				
Débiteurs divers et créditeurs divers				
468700 - Produits à recevoir	25,00		25,00	450,00
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser				
512001 - Banque - CC Eurocompte Asso Tranquillité n° 00020522201	2 664,02		2 664,02	542,33
512002 - Banque - Livret Partenaire Association n° 00020522203	13 772,60		13 772,60	14 738,54
Caisse				
531001 - Caisse - CC Eurocompte Asso Tranquillité n° 00020522201				
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	278 405,62	286,53	278 119,09	275 775,87

Passif

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
CAPITAUX		
Capital et réserves		
102200 - Fonds statutaire (à éclater en fonction des statuts)	3 000,00	3 000,00
103000 - Fonds associatif avec droit de reprise	111 000,00	111 000,00
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	166 178,35	166 178,35
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-4 402,48	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Résultat de l'exercice (excédent)	1 843,22	
Résultat de l'exercice (déficit)		-4 402,48
TIERS		
Débiteurs divers et créditeurs divers		
468600 - Charges à payer	500,00	
TOTAL PASSIF	278 119,09	275 775,87

Fonds de dotation L'art de la fugue

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois - Exercice 2019

EMPLOIS	Emplois de 2019 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES*			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	30 433,34	30 433,34	- Dons manuels non affectés	20 920,00	32 053,34
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	3 465,00	
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 - AUTRES FONDS PRIVES	9 511,56	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 620,00	1 620,00	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	32 053,34		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	33 896,56	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 843,22		IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
V - TOTAL GENERAL	33 896,56		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-11 306,87	VI - TOTAL GENERAL	33 896,56	
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-286,53			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		20 459,94	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		20 459,94
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		13 436,62
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

* ou dépenses opérationnelles

= solde bancaire

16 436,62



Fonds de dotation L'art de la fugue
Annexe aux comptes annuels – Exercice 2019

1. – Présentation du fonds de dotation

1.1. – Identité, organisation

Le fonds de dotation L'art de la fugue, régi par l'article 140 de la loi 2008-776 du 4 août 2008, a été créé le 12 avril 2014.

Il a pour objet l'acquisition d'un orgue baroque espagnol du XVIIIème siècle, son installation à l'église St Eloi de Fresnes ainsi que de faire entendre cet instrument au public le plus large et de contribuer ainsi au rayonnement culturel de la ville de Fresnes.

1.2. – Faits caractéristiques de l'exercice

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 278 119,09 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 1 843,22 euros.

1.3. – Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. – Règles et méthodes comptables

2.1. – Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2. – Référentiels comptables

Le fonds de dotation a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

Le fonds de dotation s'est également conformé aux prescriptions du règlement n° 2009-01 du CRC du 3 décembre 2009 pour l'établissement de ses comptes. Cet avis, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010, est relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

2.3. – Dérrogations aux principes comptables généraux

Aucun changement de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.4. – Durée et période de l'exercice comptable

L'exercice social est le cinquième exercice du fonds de dotation et a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

3. – Notes sur le bilan actif

3.1. – Les immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément aux règlements CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le matériel informatique est amorti de façon linéaire sur une durée de 3 ans. Toutefois, il n'est pas pratiqué d'amortissement de l'orgue – qui est un instrument historique – et des instruments anciens compte-tenu de leur non-dépréciation économique et financière.

3.2. – Les immobilisations financières

Il s'agit de la souscription d'une part sociale au Crédit Mutuel, comptabilisée pour sa valeur brute.

3.3 – Les créances

Néant

3.4. – Les valeurs mobilières de placement (VMP)

Néant

4. – Notes sur le bilan passif

4.1. – Les fonds associatifs

Ils sont composés de :

- La dotation initiale (3 000 euros) ;
- Les fonds associatifs avec droit de reprise (111 000 euros) constitués de la valeur des instruments de musique mis à disposition du fonds ;
- Le résultat antérieur affecté en report à nouveau conformément à la décision du conseil d'administration (161 775,87 euros) ;
- Le résultat de l'exercice (1 843,22 euros).

4.2. – Les subventions d'investissement

Néant

4.3. – Les provisions pour risques et charges

Néant

4.4. – Les provisions réglementées

Néant

4.5. – Les fonds dédiés

Néant

4.6. – Les dettes

Néant

5. – Notes sur le résultat

5.1. – Reconnaissance des produits

Les subventions d'exploitation

Il s'agit de l'aide de la Spedidam (Société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes) dans le cadre de la création diffusion du spectacle musical pour le festival « La Belle de mai – escapades musicales à Fresnes » du 5 au 19 mai 2019.

Les dons et libéralités

Ils correspondent au versement par des personnes physiques ou morales de dons résultant de l'appel à la générosité du public.

6. – Autres informations

6.1. – Le droit individuel à la formation (DIF)

Néant

6.2. – Engagements en matière de pensions et d'indemnités de départ à la retraite du personnel

Néant

6.3. – Les contributions volontaires

Néant

6.4 – La rémunération du commissaire aux comptes

Les comptes annuels sont certifiés par Monsieur Bruno Malivoire, commissaire aux comptes.

6.5. – La rémunération des dirigeants

Le président et les autres membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération. Le fonds de dotation n'emploie pas de salariés.

6.7. – Les engagements du fonds de dotation

Néant

6.8. – Les informations sectorielles

Néant

7 – Tableaux

7.1. – Immobilisations

	Valeur début N	(+ augmentation		(-) diminution		Valeur fin N	Réévaluations valeur d'origine
		Réévaluation	Acquisition	Par cession	Par virement		
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	141 570,00		2 839,00			144 409,00	
Immobilisations financières	15,00					15,00	
Total	141 585,00		2 839,00			144 424,00	

7.2. – Amortissements

	Valeur début N	(+) dotations	(-) diminutions sorties/reprises	Valeur fin N
Immo. incorporelles				
Immo. corporelles	0,00	286,53		286,53
Immo. financières				
Total	0,00	286,53		286,53

	Ventilation dotation aux amortissements de l'exercice			Provisions et amortissement dérogatoires	
	Amortissement linéaire	Amortissement dégressif	Amortissement exceptionnel	Dotations	Reprises
Immo. incorpo.					
Immo. corporelles	286,53				
Total	286,53				

	Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir sur plusieurs exercices
--	---

	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de rembours. des obligations				NEANT

7.3. – Informations en matière de crédit-bail

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	total à payer	
Total						NEANT

Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Total				NEANT

7.4. – Provisions pour risques et charges

Nature	Début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Reprises de l'exercice non utilisées	Fin exercice
Total					NEANT
Dont dotations et reprises	Exploitation Financier Exception				

7.5.- Tableaux des engagements

Catégories d'engagement	Montant en K€	Commentaires
Engagements donnés : - effets remis à l'escompte non échus - garanties données (dont filiales, participations, entreprises liées) - engagements financiers divers - subventions reçues à reverser : subventions d'investissement non amortissables reçues des autorités de tarification - commandes à des fournisseurs d'immo. et autres engag. d'achat - crédit-bail immobilier - crédit-bail mobilier - achats et ventes de devises à terme non couverts		
Total		NEANT

Engagements reçus : - créances assorties de garanties : legs acceptés par le CA en attente de réalisation - abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune - chèques de caution		
Total		NEANT

7.6. – Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Montant en K€	Commentaires
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	500,00	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	500,00	

7.7. – Informations concernant le droit individuel à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	NEANT

7.8. – Subventions d'investissement

	Total fin N-1	Augmentations	Quote-part virée au résultat	Transferts	Total fin N
Subvention d'investissement amortissable					NEANT

7.9 – Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentation Dotation de l'exercice	Diminution Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciations				
Total général				
Dot et reprises exploitation				
Dot et reprises financières				
Dot et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				NEANT

7.10 – Etat des créances

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	25,00	25,00	
Créances fiscales et sociales			
Autres créances			
Total	25,00	25,00	
Montant des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des prêts remboursés au cours de l'exercice			

7.11 – Etat des dettes

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	500,00	500,00	
Dettes fiscales et sociales			
Autres dettes			
Total	500,00	500,00	
Emprunts souscrits au cours de l'exercice			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice			

7.12 – Variation des fonds propres associatifs

Fonds associatifs	Solde initial A	Augmentations B	Diminutions C	Solde final D = A+B-C
<u>Fonds associatifs</u>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 000,00			3 000,00
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	161 775,87			161 775,87
Résultat de l'exercice		1 843,22		1 843,22
<u>Autres fonds associatifs</u>				
Fonds associatifs avec droit de reprise :				
- apports				
- legs et donations				
- résultat(s)/contrôle de tiers financeur				
Ecart de réévaluation				
Subv d'invest sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)	111 000,00			111 000,00
Total	275 775,87	1 843,22		277 619,09

7.13 – Affectations de l'excédent disponible définitivement acquis

Origines :		
- excédent comptable définitivement acquis		1 843,22
- report à nouveau antérieur		161 775,87
- prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif		
Affectations :		
- report à nouveau	163 619,09	
- réserves (dont celles pour le projet associatif)		
- fonds associatif sans droit de reprise		

7.14 – Tableau de suivi des fonds dédiés (subventions de fonctionnement affectées)

Dettes	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Fonds dédiés sur subventions Fonds dédiés sur dons et legs					
Total					NEANT

7.15 – Tableau de suivi des fonds dédiés (ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations affectés)

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Ressources					
Dons manuels					
Legs et donations					
Total					NEANT

7.16 – Tableau de suivi des legs et donations

Legs et donations autorisés par l'administration	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
Total				NEANT

7.17 – Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				
	A nouveau (stock initial) A	Utilisés B	Sorties vendues C	Stockées D	Solde (stock final) E=A-B-C+D
Total					NEANT

7.18 – Tableau de suivi des dotations (pour les fondations et les fonds de dotation)

Détail par type de dotation	Solde au 1/1/N A	Augmentations B	Diminutions C	Solde au 31/12/N D=A+B+C
Total				NEANT

7.19 – Tableau du portefeuille de TIAP, valeur estimative du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (pour les fondations et les fonds de dotation)

Exercice Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fraction du portefeuille évaluée :						
- au coût de revient						
- au cours de bourse						
- d'après la situation nette						
- d'après la situation nette ré estimée						
- d'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
- d'après d'autres méthodes (à préciser)						
Valeur estimative du portefeuille						NEANT

7.20 – Variation de la valeur du portefeuille de TIAP (pour les fondations et les fonds de dotation)

Mouvements de l'exercice	Exercice	Valeur nette comptable	Valeur estimative
	Montants à l'ouverture de l'exercice Acquisitions de l'exercice Cessions de l'exercice (en prix de vente) Plus-values sur cessions de titres : - détenus en début d'exercice - acquis dans l'exercice Variation de la dépréciation du portefeuille Autres variations de plus-values latentes : - sur titres acquis dans l'exercice - sur titres acquis antérieurement Autres mouvements comptables (à préciser)		
Montant à la clôture de l'exercice			NEANT

7.21. – Evènements relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles l'association a un lien de participation ou une influence notable
Immobilisations financières		
Créances		
Dettes		NEANT

7.22. – Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice
				NEANT

7.23. – Charges constatées d'avance

Libellés	
Total	NEANT

7.24 – Produits constatés d'avance

Libellés	
Total	NEANT

7.25 – Charges à payer

Libellés	
Fournisseurs – factures non parvenues	500,00
Total	500,00

7.26 – Produits à recevoir

Libellés	
Débiteurs divers – produits à recevoir	25,00
Total	25,00

7.27 – Charges exceptionnelles

Libellés	
Total	NEANT

7.28 – Produits exceptionnels

Libellés	
Total	NEANT

7.29 – Tableau d'évolution des effectifs

Libellés	N-1	N
Cadres, Non cadres, ...		
Total		NEANT

7.30 – Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2019, l'engagement s'élève à la somme de	NEANT
Se décomposant comme suit :	
- capital restant dû	
- intérêts restant dus	